

Conseil Communautaire du 29 JUIN 2023

ANNEXE - Liste actualisée des emplois ouverts aux contractuels de 3 ans en l'absence de candidatures statutaires

RECOURS AUX CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ARTICLE L.332-8-2° DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE. LISTE DES EMPLOIS ELIGIBLES TOUTES CATEGORIES (A,B,C) LORSQUE LES BESOINS DES SERVICES OU LA NATURE DES FONCTIONS LE JUSTIFIENT ET EN L'ABSENCE DE CANDIDATURES STATUTAIRES

Motifs du recours à l'article L.332-8-2° (besoins de service)

1/ Diplôme d'état exigé pour exercer les fonctions, profession réglementée

2/ Absence de concours régulier ou absence de la spécialité inscrite au concours et/ou poste créée à temps non complet non attractif pour un déroulement de carrière en qualité de fonctionnaire

3/ Nature des fonctions nécessitant des compétences nouvelles/rares ou pas représentées dans la fonction publique (et davantage dans le secteur privé dont associatif)

Ces 3 motifs sont alternatifs ; ils s'ajoutent à la condition d'absence de candidature statutaire.

DGA / Direction	Intitulé poste ou métier	Catégorie statutaire de l'emploi	Délibération déjà prise et en cours d'application	Motifs du recours à l'article L.332-8-2°	Indices plancher/plafond de rémunération	Cadre d'emplois de référence pour l'attribution du régime indemnitaire
CIAS	Médecin coordonnateur/conseil	A	X	1	hors échelle	médecins territoriaux
	Directeur d'EHPAD	A	X	1	460/764	cadres territoriaux de santé paramédicaux/attachés territoriaux/infirmiers territoriaux
	Infirmier coordonnateur/infirmier	A	X	1	390-627 / 390-592	infirmiers territoriaux
	Psychologue	A	X	1 et 2	390-673	psychologues territoriaux
	Ergothérapeute	A	X	1 et 2	390/673	techniciens paramédicaux territoriaux
	Psychomotricien	A	X	1 et 2	390/673	techniciens paramédicaux territoriaux
	Auxiliaires de soins	C	X	1	328-466	auxiliaires de soins territoriaux
	Aides soignants	B	X	1	352-555	aides soignants territoriaux
	Auxiliaire de vie	C		3	340-382	agents sociaux territoriaux
	Aides à domicile	C		3	340-382	agents sociaux territoriaux
	Animateurs	B	X	3	343-503	animateurs territoriaux
	Chef de service prestations hôtelières	A	X	2 et 3	390-673	attachés territoriaux
	Chef cuisinier	B	X	2 et 3	343-503	techniciens territoriaux
	Cuisiniers/ agents de cuisine	C		3	340-382	adjoints techniques

DGA / Direction	Intitulé poste ou métier	Catégorie statutaire de l'emploi	Délibération déjà prise et en cours d'application	Motifs du recours à l'article L.332-8-2°	Indices plancher/plafond de rémunération	Cadre d'emplois de référence pour l'attribution du régime indemnitaire
	PBVAD/responsables de secteurs	A	X	1	390/592	assistants territoriaux socio éducatifs
	Chef de service système d'information et numérique	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Chef de service accueil unique orientation admissions	A		3	390 821	attachés territoriaux
CIAS -Direction développement prospective et innovation	Directeur développement prospective et innovation	A	X	3	390 821	attachés territoriaux
	Chargé de missions projets transversaux	A	X	3	390-673	attachés territoriaux
Direction coopération territoriale et de l'évaluation des politiques publiques	Chef de service évaluation des politiques publiques	A		3	390 821	attachés territoriaux
DRH	Gestionnaire carrières paies	B		3	356-503	rédacteurs territoriaux
	Conseillère emplois compétences	B		3	356-503	rédacteurs territoriaux
Direction des finances	Chargé de la dette et de la trésorerie	B	X	3	356-503	rédacteurs territoriaux
	Chargé de l'analyse fiscale et du suivi des ressources	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
DGA CIAS et DGA affaires générales - services supports	Gestionnaire commande publique	B		3	356-503	rédacteurs territoriaux
	Chef de service commande publique	A		3	390-674	attachés territoriaux
Direction juridique commande publique	Juriste commande publique	A		3	390-673	attachés territoriaux
	Chef de service juridique	A		3	390-675	attachés territoriaux
	Juriste	A		3	390-675	attachés territoriaux
DGA affaires générales	Responsable du pôle protection des données	A	X	2 et 3	390-673	attachés territoriaux ou ingénieurs selon diplôme
	Chargé de mission RGPD	A	X	2 et 3	390-673	attachés territoriaux ou ingénieurs selon diplôme
	Assistant à la protection des données	B		2 et 3	343-503	rédacteurs ou techniciens territoriaux selon diplôme
	Directeur des systèmes d'informations	A	x	2 et 3	390-830	ingénieurs territoriaux
	Responsable du pôle protection des données	A	X	2 et 3	390-673	attachés territoriaux ou ingénieurs selon diplôme
	Chef de projets transition et usages numériques	A	X	2 et 3	658-798	ingénieurs territoriaux
	Chef de projet sécurité des systèmes d'informations	A	X	2 et 3	390-673	ingénieurs territoriaux

DGA / Direction	Intitulé poste ou métier	Catégorie statutaire de l'emploi	Délibération déjà prise et en cours d'application	Motifs du recours à l'article L.332-8-2°	Indices plancher/plafond de rémunération	Cadre d'emplois de référence pour l'attribution du régime indemnitaire
Direction informatique	Chargé des applicatifs métiers	B		2 et 3	343-503	techniciens territoriaux
	Chargé de projets SI	A		2 et 3	390-673	ingénieurs territoriaux
	Technicien informatique infrastructures et réseaux	B	X	2 et 3	343-503	techniciens territoriaux
Toutes directions	Gestionnaire commandes publiques, finances et comptabilité ou référent marchés publics	B		3	356-503	rédacteurs territoriaux
	Chargé de la gestion des énergies	B	X	3	343-503	techniciens territoriaux
Direction des bâtiments	Technicien de maintenance	B	X	3	343-503	techniciens territoriaux
	Ingénieur travaux chargé d'opérations	A	X	3	390-673	ingénieurs territoriaux
	Gestionnaire de sites entrepreneuriaux	B		3	356-503	rédacteurs territoriaux
Direction Economie	Chargé de mission création d'entreprises	A	X	3	390-673	attachés territoriaux
	Chargé de mission transition environnementale	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Chargé d'accompagnement à la transformation économique et digitale	B		2 et 3	343-503	rédacteurs ou techniciens territoriaux selon diplôme
	Chargé de mission politiques économiques tourisme filière d'excellence numérique enseignement supérieur	A		2 et 3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Chef de projet développement économique durable et social	A	X	3	390-673	attachés territoriaux
	Chef de projets transition numérique	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Responsable du pôle CLI (emploi spécifique)	A	X	3	390-673	attachés territoriaux
	Accompagnateur socio professionnel CLI (emploi spécifique)	C	X	3	331-556	agents de maîtrise
	Chef chantiers insertion (emploi spécifique)	C	X	3	331-468	agents de maîtrise
	Encadrant technique d'insertion (3 emplois spécifiques)	C	X	3	331-468	agents de maîtrise
DGA Délégué mobilité	DGA Délégué mobilité	A	X	3	658-798	Ingénieurs territoriaux
	Gestionnaire de contrats	B		3	356-503	rédacteurs territoriaux

DGA / Direction	Intitulé poste ou métier	Catégorie statutaire de l'emploi	Délibération déjà prise et en cours d'application	Motifs du recours à l'article L.332-8-2°	Indices plancher/plafond de rémunération	Cadre d'emplois de référence pour l'attribution du régime indemnitaire
DGA Délégué mobilité	Chef de projet infrastructures cyclables	A		3	390-673	ingénieurs territoriaux
	Chargé de projets promotions des mobilités	A	X	3	390-673	ingénieurs territoriaux
	Chef de projets système de transport intelligent	A	X	3	390-673	ingénieurs territoriaux
	Chargé de projet transports en commun site intégral	A	X	3	DGA Délégué mobilité	ingénieurs territoriaux
	Chargé de projets infrastructures de mobilités	A	X	3	390-673	ingénieurs territoriaux
	Responsable pôle aménagement	A	X	3	390-673	ingénieurs territoriaux
	Chargé de projet multimodal et observatoire des mobilités	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Chargé de l'offre de transports en commun	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Chargé de mission accompagnement au changement des usages	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
Direction prospective Europe	Chargé de mission dialogue citoyen	A		3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
Direction aménagement, habitat, politique agricole	Juriste en droit de l'urbanisme	A		3	390-673	attachés territoriaux
	Chargé de mission SIG/géomaticien SIG	A	X	3	390-673	ingénieurs territoriaux
	Chargé de mission agriculture-alimentation	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Chargé de mission PLU et PLUI bioclimatique	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Chargé de planification PLUI/ planification urbanisme	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Gestionnaire instructeur	B	X	3	343-503	rédacteurs ou techniciens territoriaux selon diplômes
	Contrôleur des conformités des autorisations du droit des sols	B	X	3	343-503	rédacteurs ou techniciens territoriaux selon diplôme
	Responsable pôle cellule droit des sols	A	X	3	390-673	ingénieur ou attaché selon diplôme
	Chargé de mission aménagement opérationnel plan climat	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Chargé de mission copropriétés	B	X	3	343-503	techniciens territoriaux/Rédacteurs territoriaux

DGA / Direction	Intitulé poste ou métier	Catégorie statutaire de l'emploi	Délibération déjà prise et en cours d'application	Motifs du recours à l'article L.332-8-2°	Indices plancher/plafond de rémunération	Cadre d'emplois de référence pour l'attribution du régime indemnitaire
	chef de projets amélioration de l'Habitat	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Chargé de missions habitat	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Charge de mission gens du voyage	A	X	3	390-673	attachés territoriaux
Direction générale adjointe environnement	Responsable de la maison de la transition	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
DGA Environnement-toutes directions	Gestionnaire instructeur et de contrôle	B		3	343-503	rédacteurs ou techniciens selon diplôme
Direction Eau potable	Chef de service relations aux usagers	A		3	390-673	attachés territoriaux
	Chargé de la mensualisation et des réclamations	B		3	343-503	rédacteurs territoriaux
	Responsable secteur SIG	B	X	3	343-503	techniciens territoriaux
	Chargé de mission schéma DECI	B	X	3	343-503	techniciens territoriaux
	Chargé de mission management des risques	A	X	3	390-673	ingénieurs territoriaux
	Responsable secteur entretien des réseaux	B	X	3	343-503	techniciens territoriaux
	Chargé de la sectorisation du réseau	B	X	3	343-503	techniciens territoriaux
	Chef d'équipe maintenance curative	C	X	3	343-476	agents de maitrise territoriaux
	Technicien d'opérations	B	X	3	343-503	techniciens territoriaux
	Technicien SIG	B		3	343-503	techniciens territoriaux
	Chargé de conduite	C		3	343-476	agents de maitrise
	Technicien usine	B	X	3	343-503	techniciens territoriaux
	Responsable pôle usines	A	X	3	390-673	ingénieurs territoriaux
	Chargé des études de ressources en eau	A	X	3	390-673	ingénieurs territoriaux
Chef de projet schéma directeur eau potable	A	X	3	390-673	ingénieurs territoriaux	
DGA Environnement toutes directions	Agent d'exploitation du réseau	C		3	340-382	adjoints techniques
Direction action environnementale	Chargé de mission forêts et filière bois	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
	Chargé de mission animation environnement	A	X	3	390-673	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme

DGA / Direction	Intitulé poste ou métier	Catégorie statutaire de l'emploi	Délibération déjà prise et en cours d'application	Motifs du recours à l'article L.332-8-2°	Indices plancher/plafond de rémunération	Cadre d'emplois de référence pour l'attribution du régime indemnitaire
	chargé de mission désimpermeabilisation	A		3	390-674	ingénieurs ou attachés territoriaux selon le diplôme
Direction valorisation et gestion des déchets	Responsable du pôle géolocalisation et instruction	B	X	3	343-503	techniciens territoriaux
	Responsable secteur de la collecte en porte à porte	B		3	343-503	techniciens territoriaux
	Agent de collecte et/ou polyvalent de conduite	C		3	340-382	adjoints techniques